

C.R. de la réunion CUNCA du 08 janvier 2013

1°) Bilan de la saison d'automne.

Le Président présente le bilan de la saison d'automne qui globalement n'a pas posé de gros problèmes, on notera néanmoins que :

- Dorénavant il faudrait avoir un peu plus de concertation entre organisateurs pour ne pas avoir toujours les mêmes juges en concours de couple.
- Qu'un certain nombre de concours ont une participation relativement faible, ce qui pose le problème de leur crédibilité.
- Que la quasi-totalité des résultats sont rentrés, il manque pour les britanniques : PCF St Michel de Chaillon et Aspres les Corps les 1 et 2 sept, Yves Tastet prend en charge le dossier ; chez les continentaux BF Escource 20 oct et SC Lorraine Etain 10 nov, le Président contactera les organisateurs.

René Gerlet, juge français au Championnat du Monde en Croatie, fait un CR de cette épreuve. On notera une certaine disparité dans le déroulement de l'épreuve suivant les séries et côté résultats, un titre de Champion du Monde St-Hubert en Spaniels et un titre de vice Championne du Monde en chasseresses. Les propriétaires des chiens, qui ont participé au championnat du monde des chiens d'arrêt continentaux et britanniques percevront une indemnité de 300€.

Serge Guilbert, responsable des concours St Hubert, fait le bilan de la saison écoulée : 927 participants qui étaient, pour quasiment la moitié, accompagnés par des Setters anglais ou des Epagneuls bretons. La Finale, prévue sur le domaine présidentiel de Rambouillet début décembre, a été reportée au 26 janvier à cause de la neige.

2°) Résultats de nomination des juges qualifiés.

Olivier Massiera a été nommé juge juge qualifié quête de chasse continentaux et britanniques lors du dernier comité de la SCC le 18 décembre ;

3°) Révision de la liste des juges formateurs.

Pour se conformer aux art.106 et 107 du règlement des Field-Trials, la Commission a procédé à la révision de la liste des juges formateurs. Elle a d'abord souhaité une liste plus restreinte pour obtenir une meilleure application des directives. Ensuite les juges retenus devaient avoir une connaissance très approfondie du chien et des concours mais aussi une participation régulière aux épreuves. La représentativité des races et les vœux des clubs interrogés sur le sujet sont pris en compte. La CUNCA a retenu une trentaine juges comme formateurs. Enfin la liste arrêtée par la CUNCA n'interdit pas à chaque responsable de Club d'organiser comme il l'entend, en interne, la formation de ses éventuels postulants. Cette liste restreinte élimine nécessairement des juges "installés". Ne pas figurer sur la liste CUNCA peut blesser "l'ego" de certains mais la CUNCA avait le devoir d'arrêter une liste référence : elle l'a fait.

AVELLAN Pierre	DUCOM Jean-Guy	JULIEN J-Philippe	POIDEVIN Christian
BEILLARD Jacques	GOUBIE Jacques	LASSANDRE Jean	PROVOST Daniel
BOUCHER Christian	GUILBERT Serge	LEBRUN Dominique	RAFFY Magali
BOUEE Pascal	GUILBERT Yves	LEICKMAN Dominique	SANCHEZ J-Jacques
CARPENTHEY Jean	GUILHEMJOUAN J-Yves	MAILLET J-François	SANTOIRE Hubert
DEGUILLAUME Jacques	HUGUENY Claude	MAURY Bruno	SICRE Michel
DEMARETZ Vladimir	JANICOT Pierre	PIEDVACHE Yves	TASTET Yves
DUBROCA Philippe	JONCOUR Yves	PEYRAT Marcel	

D'autre part il faudrait mettre à jour le listing des juges de field trials de la SCC (celui-ci compte actuellement 128 juges) en supprimant les élèves juges qui ont échoué une 2^{ème} fois ou qui ont abandonné (c'est le cas de MM.Gérard Cart-Lamy,, Patrick Freland, Gérard Garrault, Henri Moufflin et Bernard Trubuilt).

4°) Organisation Open de France printemps 2013

Après des premiers contacts positifs, le comité de la SCCA, lors de sa réunion début décembre 2012, a décidé de ne pas organiser les Open de France quête de chasse et Grande Quête prévus initialement à Pontfaverger les 2 et 3 avril 2013.

Pour réduire au minimum les changements dans le projet de calendrier, l'Open de France de quête de Chasse pouvait se dérouler soit à Poix de Picardie, soit à Fontaines Fourches. La SCNP a accepté. Quant à celui de la GQ, il sera organisé à Parvillers les 3 et 4 avril avec Sylvie Hénocque à la baguette.

Des contacts ont été pris avec Pascal Bouée pour une organisation de l'Open printemps 2014 dans ses concours de la région Centre et avec Dominique Lebrun pour une organisation dans l'Oise en 2015.

5°) Etablissement du calendrier printemps 2013.

a) Pour ce calendrier, dans un 1^{er} temps Joël Chauvet a envoyé aux organisateurs et aux membres de la CUNCA un projet le 19 décembre 2012 tenant compte des divers vœux des organisateurs. Dans un 2^{ème} temps, suite aux différents retours, une 2^{ème} version a été envoyée aux membres de la CUNCA le 6 janvier.

Cette dernière version est approuvée par la commission avec un seul changement : le CACIT prévu par le CSA à Mesnil St Laurent le 17 mars 2013 est transféré à Fienvilliers le 24 mars 2013.

b) Pour cette édition du printemps 2013, le CUCC76 prendra à titre expérimental les engagements par internet via le logiciel « GESCON »

c) Marche à suivre dorénavant pour l'établissement des calendriers de printemps et d'automne :

- **Un seul interlocuteur** par Canine ou Club :
 - faire parvenir à Joël Chauvet les coordonnées de ces derniers le plus tôt possible (Nom, Prénom, Adresse postale, téléphone Fixe et Mobile, adresse Email fonctionnelle),
- Les échanges ne se feront qu'avec ces référents,
- Les demandes ne seront recevables qu'accompagnées des autorisations (Canines, Clubs invités pour les IC), seuls les dossiers complets seront pris en compte (plus d'envoi de réponses disséminées dans le temps, c'est quasiment ingérable et nécessiterait un temps partiel...),
- Ces demandes se feront **exclusivement** à l'aide du formulaire qui sera joint dès le lancement de la campagne,
- Avant envoi bien contrôler la pertinence des informations fournies, la **date limite** d'envoi sera celle indiquée sur le site de la CUNCA.
- Dans le courriel d'envoi, bien préciser dans **l'Objet** : Canine ou Club (dénomination) Demande de date calendrier Automne ou Printemps (Année), Lieu, à envoyer à l'adresse suivante calendrier@unca.net
- **Rappel** : un Club ne peut demander qu'un **SEUL CACIT** dans une spéciale.
- Dans une nouvelle circulaire de la FCI, à partir du 1er juillet 2013, dans un concours où le **CACIT** est mis en compétition il faudra au moins deux juges de nationalité différente.

6°) Coupe d'Europe des continentaux et de la Grande Quête.

La Coupe d'Europe des continentaux aura lieu à Nis en Serbie le 25 mars. René Gerlet est désigné comme représentant de la France à cette manifestation et participera à ce titre aux travaux des différentes commissions

La sélection aura lieu le 9 mars à St Péray la Colombe et le sélectionneur est Serge Guilbert.

Le dédommagement proposé pour chaque propriétaire de chien participant à cette Coupe d'Europe est de 400€.

La Coupe d'Europe de GQ aura lieu à Salonique Lagadas (Grèce) les 25 et 26 février et le sélectionneur est Bruno Maury.

Le dédommagement proposé pour chaque propriétaire de chien participant à cette Coupe d'Europe est de 500€.

7°) Examens au printemps 2013 :

Au cours du printemps 2013, le Président organisera les contrôles de M. Jean-Marc Viel en vue de devenir juge stagiaire Quête de Chasse et ceux de messieurs Michel Le Goff, Gérard Thoquenne, Daniel Provost et Pierre Avellan en vue de devenir juges qualifiés Grande Quête.

Madame Laurence Madiot, qui a été dans l'impossibilité de faire des assessorats en gibier tiré pour raison de santé ne pourra pas passer ses cinq contrôles ce printemps. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

8°) Résultats des examens des élèves juges.

Huit candidats ont passé leur contrôle de connaissances ce matin, mesdames Sylvie HENOCQUE (CSA) et Dominique LARRIEU (PCF) et messieurs Alexandre MARTEL (EA), Jean-Louis DUPERIER(CSA), Jean-Baptiste DRAIN(CSA), Jean-Pierre JEGOU (RASG), Régis TARRONDEAU (2^{ème} fois) (CSA) et Denis LONGUEPEE (RABA).

Après correction, la commission définit le seuil de réussite et cinq candidats sont alors admis. Elle décide ensuite d'étudier un cas tangent. Après analyse de la copie, discussion et vote à bulletin secret (7 NON et 4 OUI), ce candidat n'est pas admis.

Sont admis et peuvent passer l'examen de juge de la SCC : mesdames Sylvie HENOCQUE (CSA) et Dominique LARRIEU (PCF) et messieurs Alexandre MARTEL (EA), Jean-Louis DUPERIER(CSA) et Jean-Baptiste DRAIN(CSA).

Messieurs Jean-Pierre JEGOU (RASG) et Denis LONGUEPEE (RABA) pourront passer l'examen CUNCA une 2^{ème} fois.

Monsieur Régis TARRONDEAU a échoué pour la 2^{ème} fois ; son cursus s'arrête.

Après la correction, la commission constate que toutes les questions n'ont pas la même importance en conséquence, l'an prochain, certaines questions seront affectées d'un coefficient et pour éviter toute erreur, il sera procédé à une double correction.

9°) Organisation Open de France Automne 2013

Jean Carpentey pour la SC Gironde est prêt à l'organiser au Porge cet Open. La date sera fixée dès que l'on connaîtra la date du Championnat du Monde

10°) Courriers adressés à la Commission.

Le président informe la Commission des différents courriers qu'il a reçus de la part de messieurs Gallet Lachaise, Macuglia, Mestépes et Poujaud

11°) Questions diverses.

- Pour ses consommables, la Commission propose que Joël Chauvet, webmaster de la CUNCA, se voie attribuer une participation de 500€ sur présentation de factures.
- La Commission prend acte de la création d'un CUSCA Languedoc Roussillon.

- Suite au commentaire de Monsieur Pascal Gasiot dans l' « Officiel des Chiens de chasse » sur son intention d'organiser des concours en parallèle des concours des betteraves, la Commission confirme sa décision prise à Herm ((CR réunion de CUNCA 25/10/2012) : les canines et les associations habilitées ne peuvent pas au printemps et en gibier tiré organiser de concours en parallèle.
- Lors de la réunion du 25/10/2012, la commission a évoqué « le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre ... », le Président de la CUNCA a évoqué ce sujet lors de la réunion des Présidents de toutes les commissions de la SCC en décembre mais il semble très compliqué au regard du droit de refuser des engagements avec des motifs sujets à discussion.
- Suite à une information qui circule actuellement sur l'attribution d'un 2^{ème} CACS spécifique pour les classes Travail en exposition, la Commission à l'unanimité refuse cette proposition qui va à l'encontre des politiques d'Elevage menées par les clubs du 7^{ème} groupe « un chien de chasse doit être bon et beau ». Pour se convaincre du bien fondé de notre position, il suffit d'observer de l'autre côté de la Manche où si on regarde les chiens de travail et les chiens d'exposition, on a l'impression d'avoir deux races différentes.
- La circulaire de la FCI applicable au 1^{er} juillet 2013 concernant l'obligation d'avoir deux juges de nationalité différentes dans les épreuves dotées du CACIT soulève plusieurs problèmes :
 - Pourquoi cette décision a-t-elle été prise sans concertation ?
 - Aspect financier, notamment pour les petits clubs

La commission souhaiterait une prise de position de la SCC sur le sujet auprès de la FCI.

Personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée à 13h30. La prochaine réunion est fixée au 14 mai 2013.